



**CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX
JACQUES THIBAUD**



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
FRANÇOIS MAURIAC
BORDEAUX

AMÉNAGEMENT D'HORAIRE LYCÉE (AHL) MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES ET JAZZ LYCÉE FRANÇOIS MAURIAC

Le Conservatoire de Bordeaux s'est associé au lycée François Mauriac, établissement de proximité, afin d'offrir à des élèves engagés dans une pratique confirmée du jazz et des musiques actuelles, la possibilité de suivre une formation artistique dans le cadre de leur scolarité et de la préparation d'un baccalauréat général.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

AU CONSERVATOIRE

Enseignements spécifiques assurés par le Conservatoire : musiques actuelles amplifiées et jazz

Les instruments enseignés sont la batterie, la basse, la guitare et le clavier.

En fonction des places disponibles, il est également possible d'intégrer la formation en chant ou avec un instrument acoustique comme la trompette, le trombone ou le saxophone par exemple.

Le lycée organise l'emploi du temps des élèves concernés, en s'assurant qu'ils pourront débiter leur apprentissage artistique au conservatoire les jours suivants :

- le lundi à partir de 17h30
- le mercredi à partir de 16h
- le vendredi à partir de 15h30

La fin des cours au lycée aura lieu 30 minutes avant, au plus tard.

AU LYCÉE

Le dispositif est accessible en classe de Seconde.

Les enseignements optionnels suivants sont compatibles :

- Section euro anglais (sélection sur dossier)
- Section euro espagnol (sélection sur dossier)

D'autres enseignements optionnels sont envisageables, dans la limite de la compatibilité avec les emplois du temps. La liste de ces enseignements est disponible sur le site internet de l'établissement.

CONTACTS UTILES

Lycée François Mauriac

1 rue Henri Dunant • 33100 Bordeaux
Proviseure • Mme Benzaidi : 05 56 38 52 82

Conservatoire de Bordeaux - Jacques Thibaud

22 quai Sainte-Croix • 33088 Bordeaux Cedex
Service vie scolaire • Aurore Petit : 05 56 92 96 96
viescolaire.conservatoire@mairie-bordeaux.fr



Ville de
BORDEAUX

LES DATES À RETENIR

FÉVRIER : réunion d'information

Vous pouvez vous informer sur les AHL au lycée François Mauriac lors des portes ouvertes du lycée **samedi 8 février de 10h à 11h30** ou lors des portes ouvertes du conservatoire **samedi 8 février de 14h à 15h30**.

- renseignements sur conservatoire.bordeaux.fr

MARS : date limite de candidature

Les candidatures s'effectuent **uniquement** en ligne sur conservatoire.bordeaux.fr.
La date limite est fixée au **lundi 3 mars**.

AVRIL : tests d'entrée et entretiens

Les tests d'entrée et entretiens auront lieu **vendredi 11 avril**.
Chaque candidat recevra une convocation précisant son horaire de passage.

Détail des épreuves

- interprétation d'un morceau au choix (avec possibilité d'un accompagnement en playback), d'une durée de 3 minutes maximum
- temps d'échange artistique
- entretien individuel

MAI : publication des résultats d'admissibilité

Les résultats d'admissibilité seront publiés sur le site du conservatoire **lundi 5 mai à 17h**.
L'admission définitive n'est effective que lorsque l'affectation dans le lycée est validée par la DSDEN.

INSCRIPTION AU LYCÉE FRANÇOIS MAURIAC

Dès réception de la confirmation d'affectation, les familles finalisent l'inscription de l'élève auprès du lycée François Mauriac. L'affectation des élèves admissibles résidant hors secteur du lycée n'étant pas automatique, les voies de recours auprès de la DSDEN vous seront communiquées en cas de nécessité.

Le chef d'établissement et le responsable EAC du conservatoire suivent conjointement le dossier d'affectation de chaque candidat admissible et se tiennent à la disposition des familles pour un accompagnement personnalisé.

Le lycée propose un internat à ses élèves, en partenariat avec le lycée Toulouse-Lautrec.

COMBIEN COÛTE LA FORMATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE ?

Conformément à la délibération du conseil municipal, les élèves inscrits en Aménagement d'Horaires Lycée au lycée François Mauriac bénéficient du tarif appliqué aux résidents de Bordeaux.